



APPEL À COMMUNICATIONS

25^e Colloque international du
Secrétariat international francophone
pour l'évaluation environnementale
(SIFÉE)

ALEXANDRIE – 3 AU 4 DÉCEMBRE 2025

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET RESSOURCES MINÉRALES : OPPORTUNITÉS ET DÉFIS

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE COMMUNICATION : 30 JUIN 2025



ORGANISÉ EN COLLABORATION AVEC L'ORGANISME HÔTE

#UNIVERSITÉSENGHOR
université internationale de langue française
au service du développement africain

LE COLLOQUE INTERNATIONAL DU SIFÉE

Le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE) et l'Université Senghor sont heureux de vous annoncer la tenue du colloque international du SIFÉE et de l'atelier de formation jumelé du 30 novembre au 4 décembre 2025 à Alexandrie, Égypte.

Cette 25^e édition du colloque sur deux jours aura pour thème **Transitions énergétiques et ressources minérales. Opportunités et défis**. Activité phare du SIFÉE et enrichi cette année par un partenariat avec le département Environnement de l'Université Senghor, cet évènement réunit habituellement près de 200 experts de l'évaluation environnementale provenant des milieux gouvernemental, institutionnel, universitaire, ainsi que des secteurs privé et de la société civile d'une trentaine de pays de la Francophonie.

Ce colloque sera précédé sur trois jours, du 30 novembre au 2 décembre, d'un **Atelier de formation du SIFÉE** portant sur une des thématiques associées au sujet principal du colloque. Pour cette édition, une formation spécialisée sera offerte à une cohorte de participants pouvant atteindre 75 personnes sur le thème de **Changements climatiques et milieux urbains/périurbains. Le rôle de l'ÉE pour l'atteinte de milieux plus résilients**.

L'atelier de formation et le colloque international seront accueillis dans les nouveaux et spacieux locaux du campus de l'université Senghor en banlieue d'Alexandrie, Égypte.

CONTEXTE

La transition énergétique, visant à pallier la finitude des ressources en énergie fossiles et à infléchir les trajectoires du réchauffement planétaire, est en plein essor afin de respecter les cibles de l'accord de Paris. Considérant que les trois quarts de l'énergie mondiale proviennent encore de sources fossiles, on saisit l'ampleur et l'échelle colossale du défi auquel nos sociétés font face. Un enjeu central de la transition énergétique est le besoin croissant en ressources minérales. Ainsi, le cobalt, le lithium et le nickel sont des composantes clé de piles électriques, utilisées dans les voitures et autres systèmes de stockage d'électricité. L'aluminium et le cuivre sont indispensables pour construire les lignes de transmission électriques. Des terres rares, ainsi que du chrome, du cuivre, du manganèse et du zinc entrent dans la fabrication de turbines éoliennes et autres équipements. Leur demande augmentera de manière significative les prochaines années, d'ici 2040 jusqu'à 4 000 % pour le lithium, et 2 000-2 500 % pour le graphite, le cobalt et le nickel.

La ruée vers les métaux critiques et autres minéraux nécessaires à la transition énergétique provoque déjà des tensions géopolitiques et causera inévitablement des impacts environnementaux, sociaux et sanitaires dans les pays extracteurs, dont beaucoup sont des pays en transition ou en développement – mais pas exclusivement. On observe également dans plusieurs législations une volonté d'accélérer les projets d'extraction, de transformation, de construction ou recyclage liés à la transition énergétique. Cela s'effectue bien souvent au détriment des processus d'autorisation et d'évaluation environnementale et sociale, perçus comme des entraves ou « barrières douces » à la transition énergétique par des promoteurs, preneurs de décisions ou experts. La directive (UE) 2023/2413 (« RED III ») du Parlement européen et du Conseil de l'Europe introduit des simplifications, voir exemptions d'évaluations environnementales pour des projets de « technologie innovante en matière d'énergie renouvelable », de « combustibles renouvelables » ou situées dans des « zones d'accélération des énergies renouvelables » nouvellement définies. Au Canada, en Colombie Britannique, neuf projets éoliens ont été exemptés d'évaluations environnementales. À l'inverse, le développement d'éoliennes a été considérablement freiné dans des lieux comme l'Alberta ou la Bavière, en raison de contraintes d'autorisation fortement resserrées, et d'une perte d'acceptabilité sociale de la filière.

Les processus d'évaluation environnementales et sociales jouent donc un rôle critique pour permettre la mise en œuvre de

la transition énergétique, mais aussi pour l'encadrer et éviter que des impacts importants des activités d'extraction, de transport, de transformation, de recyclage, etc., en résultent. Cela mènerait inévitablement à une perte d'acceptabilité de la filière des énergies renouvelable et des autres composantes de la transition énergétique, alors que sur le fond, tous les experts s'accordent sur son importance capitale pour contribuer à l'atténuation des changements climatiques. Nous viserons la recherche commune de solutions d'amélioration et d'accélération à travers le dialogue entre acteurs de la Francophonie.

OBJECTIFS

Le colloque vise à réfléchir sur le rôle de l'évaluation environnementale et sociale, ainsi que de l'évaluation environnementale stratégique, dans le contexte de la transition énergétique et des ressources minérales y étant reliées. Nous recherchons des perspectives autant de pays en développement que de pays industrialisés ou en transition, qui présentent tous des enjeux spécifiques en lien avec la problématique. Le colloque s'inscrit résolument dans une approche pluridisciplinaire et s'adresse aussi bien aux universitaires qu'aux praticiens et à l'ensemble des acteurs, publics ou privés.

D'autres sujets reliés à l'évaluation environnementale et sociale et l'évaluation environnementale stratégiques, portant sur des pratiques actuelles et innovantes pour l'intégration des considérations environnementales et sociales dans la conception et la réalisation des projets, des opportunités et défis, des études de cas, la planification écologique, l'évaluation environnementale stratégique et l'évaluation des politiques publiques, etc., pourront aussi être proposés.

Les grands domaines d'intervention sectoriels seront également abordés à l'échelle des projets: agriculture, énergie, foresterie, mine, transport, aménagement du territoire, développement urbain, biodiversité, etc. Il s'agira de mettre de l'avant les pratiques actuelles et innovantes pour l'intégration des considérations environnementales et sociales dans la conception et la réalisation des projets. Une attention particulière sera consacrée aux résultats de recherche récents, et aux débats scientifiques en cours.

Les communications d'intérêt général abordant les pratiques et préoccupations diverses de la Francophonie en évaluation environnementale sont également les bienvenues.

APPEL À COMMUNICATIONS

Pour soumettre un projet de communication concernant l'une ou l'autre des thématiques du Colloque, compléter et retourner **au plus tard le 30 juin 2025** le formulaire de proposition de communication. La sélection des propositions de communication sera faite par le comité d'organisation sur proposition du comité scientifique du Colloque et les choix seront annoncés dans les meilleurs délais. Le Colloque proposera des communications individuelles et des séances thématiques (format table ronde). Nous souhaitons recevoir des propositions d'intervenants des milieux tant professionnel, gouvernemental qu'universitaire.

Communications : présentations en séance d'une durée de 15 minutes maximum (avec support) suivies d'un temps d'échange, elles seront regroupées en séances cohérentes selon les axes du congrès.

Vous êtes invité.e.s à nous soumettre une proposition de communication d'ici le 30 juin 2025 afin de faire connaître vos recherches, vos réalisations, vos défis et vos idées. L'annonce des propositions retenues se fera au plus tard courant juillet 2025.

Voici les informations que vous devrez fournir au moment de soumettre votre proposition :

- Nom du présentateur/de la présentatrice
- Coordonnées (courriel, organisation d'attache)
- Court résumé de la communication (300 mots maximum)
- Courte notice biographique du présentateur (150 mots)

INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire au Colloque et payer les frais d'inscription en ligne [via ce lien](#).

En cas de difficulté ou pour une inscription manuelle, contactez-nous à l'adresse courriel sifée@sifée.org.

Les frais d'inscription couvrent la documentation, la participation aux différentes séances, les pauses et les repas du midi (d'autres activités peuvent s'ajouter). **Il est à noter qu'aucune prise en charge ne sera offerte.**

COMITÉ D'ORGANISATION

- Jean Hébert, directeur général du SIFÉE
- Romain Nigris, coordonnateur du SIFÉE
- Étotépé A. Sogbohossou, directrice du département Environnement, Université Senghor
- Direction des Relations extérieures, Université Senghor
- Direction du Développement institutionnel et entrepreneurial, Université Senghor
- Autres membres du personnel de l'Université Senghor à préciser

COMITÉ SCIENTIFIQUE (EN FORMATION)

Un comité scientifique sera formé pour évaluer la qualité des propositions de communications soumises pour le colloque. Ce comité agira également comme ambassadeur pour la promotion de l'événement.

- Hassane Cissé, vice-président du SIFÉE et directeur général du Bureau d'évaluation environnementale du Niger
- Ambroise Urbain Foutou, président du SIFÉE
- Jean Hébert, directeur général du SIFÉE
- Sebastian Weisenberger, professeur Université Téluq
- Marc-Antoine Ladouceur, président Auditerra
- Amadou Bokoye, chargé de cours Institut des Sciences de l'environnement, UQAM
- Étotépé A. Sogbohossou, directrice du département Environnement, Université Senghor

INFORMATIONS

Romain Nigris, Coordonnateur Colloque/Atelier du SIFÉE

siffee@siffee.org - www.siffee.org